

I- HISTORIQUE

Le Centre de Formation en Entrepreneuriat Agricole (CFEA), qui est une initiative privée, a débuté ses activités en 2012 à travers douze (12) ans d'expériences de l'Association de Formation et d'Information pour le Développement d'Initiatives Rurales (AFIDIR) pour partager son expérience et son savoir faire dans le domaine de la formation.

Au-delà de la formation professionnelle et professionnalisante, le CFEA dispose d'un volet **incubateur des entreprises Agro-Sylvo-Pastorale et Ago-Alimentaire (ASP/AA)**.

En sa qualité d'incubateur d'entreprises Agro-Sylvo-Pastorale et Ago-Alimentaire, le CFEA intervient dans la création, le suivi et la croissance des entreprises naissantes.

Le C.F.E.A est situé au Secteur 24, entre le GASMO II et la route allant à Ouagadougou, à gauche après les feux tricolores de la Station TOTAL du Secteur 25.



II- PROGRAMME DE FORMATION ET DUREE

2.1- Comodités pour la formation

Le centre dispose pour l'instant :

- ☞ deux salles de classe ;
- ☞ une ferme agro-sylvo-pastorale et apicole ;
- ☞ une savonnerie.

2.2- Système scolaire

Le système scolaire est continu et basé sur un apprentissage alliant la pratique à la théorie et/ou par alternance aux métiers de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat (fabrication de matériels agricoles, d'élevage, de transformation) et de l'agro-alimentaire. Les formations sont qualifiantes et sont sanctionnées par :

- ☞ une Attestation de Formation Modulaire (AFM) pour une durée de deux (2) semaines ;
- ☞ une Attestation de Fin de Formation (AFF) pour une durée d'une (1) année ;
- ☞ un Certificat de Qualification Professionnel (CQP) pour une durée de deux (2) ans.

2.3- Activités parascolaires

Le CFEA organise des activités parascolaires dont entre autres :

- ☞ excursions sur les sites touristiques ;
- ☞ tournois sportifs interclasses ;
- ☞ journées culturelles ;
- ☞ etc.

III- PERIODES DES COURS

Les cours sont dispensés en cours du jour et cours du soir.

Le Centre est ouvert tous les jours de travail de 06 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 14 heures 30 mn à 17 heures 30 mn.

IV- TENUES SCOLAIRES

Les tenues scolaires comportent pour les

- ☞ garçons : un pantalon noir et une chemise verte à 3500 Francs ;
- ☞ filles : une jupe noir ou un pantalon une chemise verte à 3500 Francs ;
- ☞ filles et garçons : T-shirts et une blouse verte.

Les chaussures fermées sont fortement recommandées.

V- PROCESSUS DE RECRUTEMENT

Le CFEA met l'accent sur le recrutement des jeunes scolarisées ou descolarisées de niveau minimum du Certificat d'Etudes Primaire (CEP) et plus, soucieux et ambitieux d'entreprendre et de s'installer à leur compte pour leur insertion dans la vie active et leur épanouissement total et indépendant.

Tout dossier d'inscription doit être contenu dans une chemise et comporter :

- ☞ un (1) Extrait ou un (1) Jugement Supplétif d'acte de naissance ;
- ☞ deux (2) photos d'identité et une copie du dernier bulletin trimestriel de notes des cours classiques ;
- ☞ une Attestation de succès au CEP et/ou une copie légalisée de tout diplôme ou attestation de formation si disponible.

VI- FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITE

6.1 Rubrique et Montant

RUBRIQUES		MONTANTS EN FRANCS				
Or- dre	Designation	Inscrip- tion	Tranches de scolarite			Total
			1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^è -me	
1	A.F.M.* (50 000)	50 000	-	-	-	50 000
2	A.F.F.* (150 000)	50 000	40 000	30 000	30 000	150 000
3	C.Q.P.* (250 000)	50 000	40 000	30 000	30 000	150 000
		-	40 000	30 000	30 000	100 000

* A.F.M = Attestation de Formation Modulaire ; A.F.F. = Attestation de Fin de Formation ; C. Q.P. – Certificat de Qualification Professionnelle

6.2- Fiches de demande de place et d'identification

Au moment de l'inscription du postulant, une " **Fiche de demande de place** " et une " **Fiche d'identification de l'élève** " sont remises pour remplissage afin de faciliter un meilleur suivi de celui-ci à la préparation de son stage et de son installation

NB : Les effectifs sont au maximum de cinquante 50 par salle.

6.3- Remarques

- ☞ Toute somme versée est non remboursable.
- ☞ **Les frais de scolarité étant nécessaires aux charges de fonctionnement du centre doivent être entièrement dus.**

6.4- Recommandations

Il est requis de ne confier aucune somme à des tiers de CEFEA car, seule la Direction est habilitée à recevoir tout frais relatif à un quelconque paiement.

VII- PALMARES

7.1- Resultats et perspectives professionnelles

- ☞ Accès rapide à un emploi
- ☞ Une formation qui donne envie d'entreprendre
- ☞ Un accompagnement du Centre pour s'installer : plusieurs jeunes formés sont installés et suivis depuis 2015.

NB : Le C.F.E.A garantit l'employabilité ou l'auto-employabilité après la formation par le financement des projets de tous ceux qui en sortent et qui le souhaitent.

8.2- Partenaires techniques et financiers

ATB France – Lycée Agricole Français – MAAH – MESRSI – MRAH – AFIDIR – MJFIP – CRA/HB – Projet JOB-BOOSTER – Les Institutions Financières – Etc.

VUE DE QUELQUES ACTIVITES



CENTRE DE FORMATION EN ENTREPRENARIAT AGRICOLE

Devenir un entrepreneur exemplaire !

BONNE ANNEE SCOLAIRE

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice



BP. : 2238 Bobo-Dioulasso

TEL: 20 96 54 25 / 76 42 72 17 / 70 42 96 77 / 78 10 84 40

E-Mail : centredeformationagricole61@yahoo.com

Site : www.afidir.wix.com/afidir

AGREMENT N° 2017 – 1332/MJFIP/SG/DGFP

IFU N° : 00110671 K

BOBO-DIOULASSO

RENTREE SCOLAIRE

FICHE D'INFORMATIONS

-5-

-6-

-1-